



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en
exercice : 29

L'an deux mille vingt cinq

Le 03 avril

Présents : 25

Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Laurence CLAISSE, Maire.

Votants : 28

Procurations : 4

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Yvan MORRY qui a donné pouvoir à Louis SALIOU, Corinne DUCLOS qui a donné pouvoir à Christine PORTAILLER, Arnaud BILLON qui a donné pouvoir à Nadine ABAZIOU, Nadia DUTERDE (arrivée à 18h40) qui a donné pouvoir à Jean-Luc MICHEL.

Convocation du Conseil
Municipal en date du
28 mars 2025

Secrétaire de séance : Ronan LUNVEN.

N° D_2025-04-03-15

Objet : SERVICE ENFANCE-FAMILLE-JEUNESSE – FIXATION DES TARIFS DES SEJOURS ETE 2025

Vu l'avis favorable de la commission en date du 25 mars 2025 ;

Considérant qu'en application de l'article L. 2121-29 du C.G.C.T., la tarification des activités du service Enfance-Jeunesse est fixée annuellement par le Conseil municipal ; Considérant que, pour permettre l'accès au plus grand nombre de familles landivisiennes, la Ville a instauré une tarification sociale applicable à l'ensemble des prestations proposées en faveur de la jeunesse (activités culturelles, restauration scolaire, centre de loisirs et activités Enfance-Jeunesse) ;

Considérant que les tarifs sont calculés sur la base des charges supportées par la collectivité sans qu'ils ne puissent être supérieurs au coût de revient ;

Considérant la volonté de soutenir le pouvoir d'achat des familles ;

Considérant la volonté de permettre aux enfants de bénéficier de services de loisirs et donc de proposer, aux familles, des tarifs dégressifs selon le QF ;

Considérant que la proposition de tarification sociale est calculée à partir des quotients familiaux :

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 029-212901052-20250409-20250315-DE e

SEJOURS	Coût total du séjour y compris rémunération des encadrants	Nbre de Places 2025	Coût moyen par enfant	Tarifs Landivisien	prise en charge collectivité	tarifs autres communes	prise en charge collectivité
EQUIT'ACTION 7/15 ans Du 7 au 11 juillet	9 918 €	24	413 €	193 €	52 %	239 €	41 %
BICYCL'ACTION 8/11 ans (primaire) Du 7 au 11 juillet	5 818 €	12	485 €	172 €	63 %	215 €	54 %
ÇATOURN'ACTION 11/17 ans (collège-lycée) Du 7 au 11 juillet	3 783 €	10	378 €	166 €	55 %	209 €	43 %
GLISS'&PADDLE 7/11 ans (primaire) Du 14 au 18 juillet	6 130 €	16	383 €	137 €	63 %	177 €	52 %
GLISS'&PADDLE 11/17 ans (collège-lycée) Du 14 au 18 juillet	6 130 €	16	383 €	137 €	63 %	177 €	52 %
MON DOUDOU A LA PLAGE #1 4/5 ans Du 21 au 22 juillet	1 286 €	6	214 €	55 €	72 %	70 €	65%
DECOUVERTE DE L'ANIMATION #1 14/16 ans Du 21 au 22 juillet	516 €	2	258 €	20 €	91 %	35 €	85%
MON DOUDOU A LA PLAGE #2 5/6ans Du 23 au 24 juillet	1 286 €	6	214 €	55 €	72 %	70 €	65%
DECOUVERTE DE L'ANIMATION #2 14/16 ans Du 23 au 24 juillet	516 €	2	258 €	20 €	91 %	35 €	85%
GLISS'&SURF 8/11 ans (primaire) Du 21 au 25 juillet	6 296 €	16	394 €	137 €	64 %	177 €	53 %
GLISS'&SURF 11/17 ans Du 21 au 27 juillet	9 568 €	16	598 €	175 €	67 %	218 €	59 %
TOTAL PLACES		126					

SEJOURS 2025/QF	QF 1 0 / 400 €	QF 2 401 / 500 €	QF 3 501 / 700 €	QF 4 701 / 900 €	QF 5 > 900 €	Extérieur
EQUIT'ACTION 7/15 ans Du 7 au 11 juillet	149 €	167,5 €	178 €	185,5 €	193 €	239 €
BICYCL'ACTION 8/11 ans (primaire) Du 7 au 11 juillet	127,5 €	145,5 €	156 €	164 €	172 €	215 €
ÇATOURN'ACTION 11/17 ans (collège-lycée) Du 7 au 11 juillet	122 €	140,5 €	151 €	158,5 €	166 €	209 €
GLISS'&PADDLE 7/11 ans (primaire) Du 14 au 18 juillet	93 €	111 €	121,5 €	129,5 €	137 €	177 €
GLISS'&PADDLE 11/17 ans (collège-lycée) Du 14 au 18 juillet	93 €	111 €	121,5 €	129,5 €	137 €	177 €
MON DOUDOU A LA PLAGE #1 4/5 ans Du 21 au 22 juillet	35 €	40 €	45 €	50 €	55 €	70 €
DECOUVERTE DE L'ANIMATION #1 14/16 ans Du 21 au 22 juillet	12 €	14 €	16 €	18 €	20 €	35 €
MON DOUDOU A LA PLAGE #2 5/6ans Du 23 au 24 juillet	35 €	40 €	45 €	50 €	55 €	70 €
DECOUVERTE DE L'ANIMATION #2 14/16 ans Du 23 au 24 juillet	12 €	14 €	16 €	18 €	20 €	35 €
GLISS'&SURF 8/11 ans (primaire) Du 21 au 25 juillet	93 €	111 €	121,5 €	129,5 €	137 €	177 €
GLISS'&SURF 11/17 ans Du 21 au 27 juillet	113 €	138,5 €	153 €	164 €	175 €	218 €

Le Conseil municipal, par 24 voix pour des groupes « Landivisiau avec vous et pour vous » et « Un esprit d'ouverture pour Landivisiau » et 4 abstentions du groupe « Ensemble pour Landivisiau » :

- Approuve les tarifs proposés tels que présentés sans augmentation par rapport aux séjours 2024.

Pour extrait conforme,

Landivisiau, le 3 avril 2025

Le Maire,

Laurence CLAISSE

